

Conférence de presse du 10.12.2013

"Serions-nous gouvernés par des machines à calculer névrosées? Attention au freinage intempestif sans ABS!"

Comme chaque année, les Syndicats Chrétiens du Valais, Syna et le SSP ont rencontré la Direction de l'Hôpital du Valais pour négocier les échelles de salaire 2014. Problème, selon l'Hôpital du Valais, il n'y a rien à négocier: les progressions en fonction de l'expérience seront certes honorées, en application de la Convention collective de travail (CCT), mais pour 2014 ce sera tout. Parce que les chiffres sont les chiffres et ... les ordres sont les ordres.

Des ordres? L'Hôpital du Valais, comme d'autres institutions paraétatiques, a reçu une injonction très claire du Conseil d'Etat, qui *"a pris les décisions suivantes en matière de politique salariale"*, décisions que l'Etat veut s'appliquer à lui-même et imposer aux structures subventionnées:

- Adaptation des grilles salariales seulement en cas de hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC): on peut oublier pour 2014, l'IPC à fin novembre 2013 est identique à celui de novembre 2012.
- Pas de nouveaux postes au budget en 2014, blocage des effectifs et de la masse salariale en 2014.

Voilà donc l'Hôpital du Valais, engagé de longue date dans le partenariat social, corseté par les décisions d'un bailleur de fonds qui n'en a que faire. Le Conseil d'Etat prône les vertus du dialogue social, mais attention, seulement pour les autres! Privé ou publics, de nombreux employeurs négocient avec les syndicats: le plus gros employeur du canton, lui, décide, souverainement, de l'évolution salariale de ses employés et indirectement de celle des institutions subventionnées.

Mis devant le fait accompli, le Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais en a pris acte et s'aligne sur la même position. Conséquence directe, un bon quart des employés de l'Hôpital du Valais, faute de progression possible dans la grille salariale, va voir son salaire brut inchangé en 2014, ce qui signifie concrètement une baisse de son revenu disponible. Le salaire plancher de 4'000.- réclamé par les syndicats restera lettre morte, les employés les moins bien payés devront continuer à se contenter des 3'857.70 brut actuels...

Cotisations d'assurance-maladie en hausse, parking payant partout en 2014 pour le personnel des hôpitaux, hausse des prélèvements LPP : les motifs pourtant ne manquaient pas pour accorder une légère augmentation. Quant au passage à un salaire minimum de 4'000.-, était-ce une demande exorbitante? Non, les syndicats se sont montrés une fois encore des partenaires responsables, tenant compte des contraintes du monde hospitalier valaisan comme de ses défis budgétaires.

D'augmentation, tout le personnel de l'Hôpital du Valais en aura pourtant plus que probablement une autre: celle de sa charge de travail! Car la santé n'est pas un secteur menacé de baisse de la demande, mais pour l'Etat seul compte le blocage des effectifs.

Je décide, donc la réalité n'a qu'à suivre. Pire encore, dans le cas de l'Hôpital du Valais, d'un côté l'Etat grand argentier dicte une politique salariale au rabais, de l'autre l'Etat planificateur sanitaire exige le maintien de "prestations d'intérêt général" dont le rapport coût/service est parfois très discutable. A l'arrivée, sans doute un casse-tête budgétaire pour l'Hôpital du Valais, mais de façon certaine un casse-tête financier pour nombre de ses collaboratrices et collaborateurs !

La situation serait-elle donc à ce point gravissime qu'il faille bloquer tout ce qui peut l'être? Dans ce cas, bon nombre d'institutions publiques sont apparemment tombées sur la tête: le Conseil fédéral, pourtant peu connu pour son excessive générosité, propose une revalorisation de 0,7% pour le personnel de la Confédération. Les CFF, La Poste ou Postfinance annoncent également des augmentations de salaires.

Plus près de la réalité valaisanne, les syndicats ont obtenu des avancées salariales dans des secteurs comme l'artisanat ou la construction, pourtant confrontées à un avenir marqué par bien des incertitudes. Des avancées modestes certes, conjoncture oblige, mais des avancées quand même! Pas d'avancée par contre pour de très nombreux employés de l'Etat du Valais ou des hôpitaux, alors même que les salaires de la santé sont à la traîne en Valais par rapport à ceux des autres cantons.

La crise, la crise: depuis un certain 12 mars 2012, toute une part du Valais n'a plus que ce mot à la bouche, comme tétanisé par la fin brutale d'un business model dépassé. A force de crier à la crise, l'Etat risque bien de la provoquer, cette fameuse crise: en empilant les mesures d'économie, l'Etat est en train de créer les conditions parfaites d'une prophétie autoréalisatrice. La donne économique a évolué, soit. Mais en bloquant toute avancée du pouvoir d'achat et en coupant dans tous les budgets, l'Etat ne fait qu'ajouter une couche à la sinistrose ambiante. Nous refusons ce défaitisme, nous sommes convaincus que le Valais continuera demain à disposer d'atouts importants s'il se décide à tourner la page de ses vexations. Le stress post-traumatique, ça se soigne!

Frein à l'endettement et frein aux dépenses semblent être l'unique horizon de pensée de l'Etat : cette attitude frileuse ne peut qu'aggraver le problème. Tous les chauffeurs valaisans le savent pourtant : planter les freins sur une route enneigée vous emmène neuf fois sur dix dans le talus. Il est grand temps que le Valais se dote d'un système antipatinage et retrouve de légitimes ambitions, y compris en matière sociale.

Post-scriptum ETS – Et Ta Sœur?

Au-delà du budget 2014, le Gouvernement lance une grande "Etude des Tâches et des Structures" (ETS) de l'Etat du Valais, aussi nommée "radiographie" des services tant étatiques que paraétatiques. Un effort louable s'il est entrepris dans l'idée d'avoir la meilleure efficacité possible, d'investir et d'affecter ses forces de manière optimale pour bien du canton et de ses habitants. Y compris en remettant en cause des structures établies, pourquoi pas, nous sommes prêts au dialogue.

Mais s'agit-il vraiment d'un exercice de remise en question, ou plus prosaïquement d'une chasse au gaspi dans une obsession renouvelée de diminution des coûts? Nous sommes réellement inquiets quand nous lisons dans un récent communiqué de presse de la FMEP, pourtant faïtière des employés de l'Etat, que: *"ETS va dresser sans tabou une cartographie de la "maison Etat". Coupes structurelles? Ponctuelles? Linéaires? Sectorielles? On verra ce qui sera proposé."* Autrement dit, pour la FMEP, le principe des coupes est acquis! Soyez en sûrs : pas pour nous.

SCIV
Le secrétaire général

Patrik Chabbey

SSP
La secrétaire régionale

Natalie D'Aoust-Ribordy

SYNA
La secrétaire régionale

Daniela Pollinger